

La taxe « Chirac sur le transport aérien a rapporté un milliard deuros en France

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Vendredi, 25 Janvier 2013 00:00 -

Six ans après son lancement en 2006, la taxe de solidarité sur les billets d'avion pour financer des programmes de santé dans les pays en développement a rapporté 185 millions d'euros en 2012 et plus d'un milliard depuis 2006.

Un milliard d'euros. C'est ce qu'a rapporté depuis son lancement le 1er juillet 2006 la taxe de solidarité sur les billets d'avion destinée à aider le financement des programmes de santé des pays en développement (sida, paludisme, tuberculose essentiellement) selon la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

De 1 à 40 euros

Chère au président Chirac, cette taxe est comprise entre 1 euro pour les vols domestiques et intra-européens au départ de France en classe économique (4 euros pour un vol international) et 40 euros en classe affaires ou première sur un vol international (10 euros pour un vol intérieur ou intra-européen).

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La taxe « Chirac sur le transport aérien a rapporté un milliard deuros en France](#)